

Les ennemis du tri

Ces objets ne se trient ni dans le bac jaune ni dans le conteneur à verre !
Ils peuvent être déposés dans les éco-centres (déchèteries) du Siredom



Les objets en plastiques



Les verres spéciaux

Miroirs, vitres, pare-brise, vaisselle,
objets en Pyrex, en cristal, en porcelaine,
en céramique et en faïence



Les encombrants

Ferrailles, gravats, plâtre, bois, tout-venant et pneus



Les emballages en bois



Les déchets dangereux

Peintures, solvants, colles, huiles de moteurs,
piles, batteries...



Les appareils électriques

Electroménager, TV, appareils audio et
informatiques, téléphones, jouets,
outils, lampes...



Pensez au réemploi !

Pour les objets encore en état d'usage,
adoptez le réflexe **recycleries/ressourceries**

Qu'est-ce que le Siredom ?

Le Siredom - Syndicat pour l'Innovation, le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères - regroupe 13 intercommunalités représentant 176 communes de l'Essonne et de Seine-et-Marne et couvre une population de 900 000 habitants.

Ses missions : collecter, traiter et valoriser les déchets ménagers, développer un réseau d'équipements de proximité pour l'apport volontaire mais aussi favoriser la mise en œuvre d'opérations de réduction des déchets.

Le Siredom dispose également d'une compétence environnement et développement durable qui se traduit par la réalisation de chantiers pédagogiques et citoyens (réhabilitation de sites), ainsi que par l'aménagement de vergers pédagogiques sur les communes de son territoire.

Pour accompagner les collectivités, le Siredom conçoit des outils et supports de communication pour l'information et la sensibilisation de tous les publics.

Pour en savoir + sur la collecte des déchets

La collecte des déchets en porte-à-porte est organisée par le Siredom, depuis janvier 2018, sur :

- la Communauté de communes du Pays de Limours,
- la Communauté de communes du Dourdannais en Hurepoix,
- sur 5 communes de la Communauté d'agglomération de l'Etampois Sud-Essonne : Chatignonville, Authon-la-Plaine, Plessis-Saint-Benoist, Mérobert et Saint-Escobille,
- sur 6 communes de la Communauté de communes Entre Juine et Renarde : Saint-Yon, Boissy-sous-Saint-Yon, Saint-Sulpice-de-Favières, Villeconin, Souzy-la-Briche et Mauchamps,
- et sur Leudeville, commune de la Communauté de communes du Val d'Essonne.

→ Pour consulter les calendriers de collecte des déchets sur votre commune, rendez-vous sur siredom.com

→ Pour toute question sur la collecte des déchets : **01 69 94 14 14** ou collecte@siredom.com

Le ramassage de vos déchets encombrants

→ Service de ramassage des encombrants uniquement sur appel téléphonique : **01 69 94 14 18**

Pour aller plus loin dans le tri et la valorisation des déchets :

→ Le réseau des éco-centres (déchèteries) du Siredom - adresses et horaires sur siredom.com/ReseauEcoCentre

→ Retrouvez les consignes de tri et les points d'apport volontaire les plus proches sur consignedetri.fr

→ Se renseigner sur les recycleries/ressourceries : siredom.com/recycleries

Siredom

63 Rue du Bois Chaland, 91090 Lisses
Tél. 01 69 74 23 50 - Fax. 01 69 09 03 59
ecocitoyen@siredom.com
www.siredom.com



@Siredom



@Siredom



À partir du 1^{er} octobre 2018 NOUVELLES CONSIGNES DE TRI!

Et si le tri devenait plus simple ?





AUJOURD'HUI, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

De nouveaux emballages rejoignent le conteneur jaune !

Optimisez le tri !

• Les bouteilles, bidons et flacons en plastique



• Les emballages en carton et briques alimentaires



DANS VOTRE POUBELLE JAUNE :

- ✓ Jetez vos emballages **en vrac** (pas dans un sac).
- ✓ **Bien vider** vos emballages (inutile de les laver).
- ✗ **N'imbriguez pas** les emballages entre eux !



• Les pots, barquettes, boîtes et tubes en plastique

Nouveau



• Les emballages en métal



ASTUCES POUR GAGNER DE LA PLACE :

- ✓ **Pliez** les emballages en carton et **écrasez** les bouteilles en plastique.
- ✓ Rendez-vous aux **points d'apport volontaire** les plus proches de chez vous.

• Les sacs, sachets, suremballages, films et blisters en plastique

Nouveau



• Les petits emballages en aluminium et en acier

Nouveau



Les emballages en verre

(Bouteilles, pots, bocaux)



• Le polystyrène

Nouveau



• Les papiers (journaux, prospectus, magazines...)

Nouveau



- Inutile de retirer les étiquettes, les bouchons et les capsules.
- Bien vider les emballages en verre.